

Actes	Rubrique (Commande en ligne)	Conditions de délivrance (Remplir 1 des conditions citées)	Utilité	Prix en CHF
Acte de mariage	Acte de mariage	<ul style="list-style-type: none"> • S'être marié dans le canton de Vaud 	<p>Sur ce document sont indiqués la date et le lieu de votre mariage. Il précise également le nom que portent les époux avant et après le mariage et mentionne le (les) lieu(x) d'origine de l'épouse après le mariage. Ce document permet de faire reconnaître le mariage au niveau national.</p> <p>Cet acte est utile pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les autorités administratives suisses (registre foncier, AVS/AI etc.) • les institutions privées (assurances, banques, etc.) • l'employeur • etc. 	30.-
Extrait du registre des mariages CIEC (Commission internationale de l'état civil)	Acte de mariage	<ul style="list-style-type: none"> • S'être marié dans le canton de Vaud 	<p>Ce document permet de faire reconnaître le mariage au niveau international. Ce document est utile pour les autorités administratives étrangères (notamment pays d'origine).</p>	30.-
Certificat de famille	Certificat de famille	<ul style="list-style-type: none"> • Être de nationalité suisse et originaire du canton de Vaud (voir verso carte d'identité suisse) • Être de nationalité étrangère et être domicilié ou s'être marié dans le canton de Vaud après 2005 	<p>Le certificat de famille atteste le lieu et la date du mariage ainsi que les données personnelles actuelles de l'épouse, de l'époux et des enfants communs.</p> <p>Ce document est utile pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les autorités administratives étrangères (notamment pays d'origine) • les autorités administratives suisses (communes, AVS/AI, etc.) • les institutions privées (assurance-maladie) • l'employeur (changement d'état civil) • etc. <p>Ce document n'est pas valable pour les affaires successorales.</p>	40.-